

Réf : ML/2004/194

3 novembre 2004

## SCORPA

### Résultat de l'Offre à Prix Ferme et du placement sur le Marché Libre annoncés par la note ML/2004/187 du 22 octobre 2004

#### 1 - RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME (OPF)

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des membres du marché, EURONEXT PARIS SA fait connaître qu'au total elle a enregistré des ordres d'achat portant sur 16 966 actions SCORPA.

Conformément aux indications données dans la note ML/2004/187 du 22 octobre 2004, EURONEXT PARIS SA a coté un cours de 4 € et a procédé à la répartition des 24 500 actions SCORPA offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme en appliquant un taux de service de 100%.

#### 2 - RESULTAT DU PLACEMENT

Il est précisé que dans le cadre du placement, pour 220 500 actions offertes, la demande globale s'est établie à 5 ordres pour 220 500 titres.

#### 3 - REGLEMENT/LIVRAISON DE L'OPF

Les opérations de règlement-livraison des négociations du 3 novembre 2004 seront effectuées au moyen du service livraison par accord bilatéral RELIT+(SLAB RELIT), d'une part entre PAREL (affilié 528) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres le 8 novembre 2004. L'ensemble des instructions SLAB devra être introduit dans le système au plus tard le 7 novembre 2004. L'instruction aura comme date de négociation le 3 novembre 2004.

#### 4 - REPRISE DES NEGOCIATIONS A PARTIR DU 9 NOVEMBRE 2004

Le 9 novembre 2004, le cours de référence sera le prix de l'OPF, soit 4€.

Le seuil de cotation est fixé à 20 % du cours de référence.

Dans l'hypothèse d'un déséquilibre du marché ne permettant pas de coter dans le seuil de 20 % de variation, EURONEXT PARIS SA informera les intervenants de marché du nouvel horaire de cotation et procédera à une nouvelle tentative de cotation en prenant comme cours de référence le niveau de la réservation auquel il sera appliqué une variation maximale supplémentaire de 10 %.

Dès lors qu'aucun cours n'aura pu être coté sur la valeur, les dispositions particulières ci-dessus mentionnées resteront applicables dès le jour de bourse suivant.

Après la cotation d'un cours, la cotation s'effectuera dès le jour de bourse suivant selon les marges de variation habituelles.

#### 5 - CAPITAL SOCIAL

A l'issue des opérations, le capital social de la Société SCORPA est de 465 800€ divisés en 1 370 000 actions, de forme nominative, de 0,34€ valeur nominale, jouissance au 1<sup>er</sup> octobre 2003.

Code ISIN : FR0004035921  
Mnémonique : MLSCO